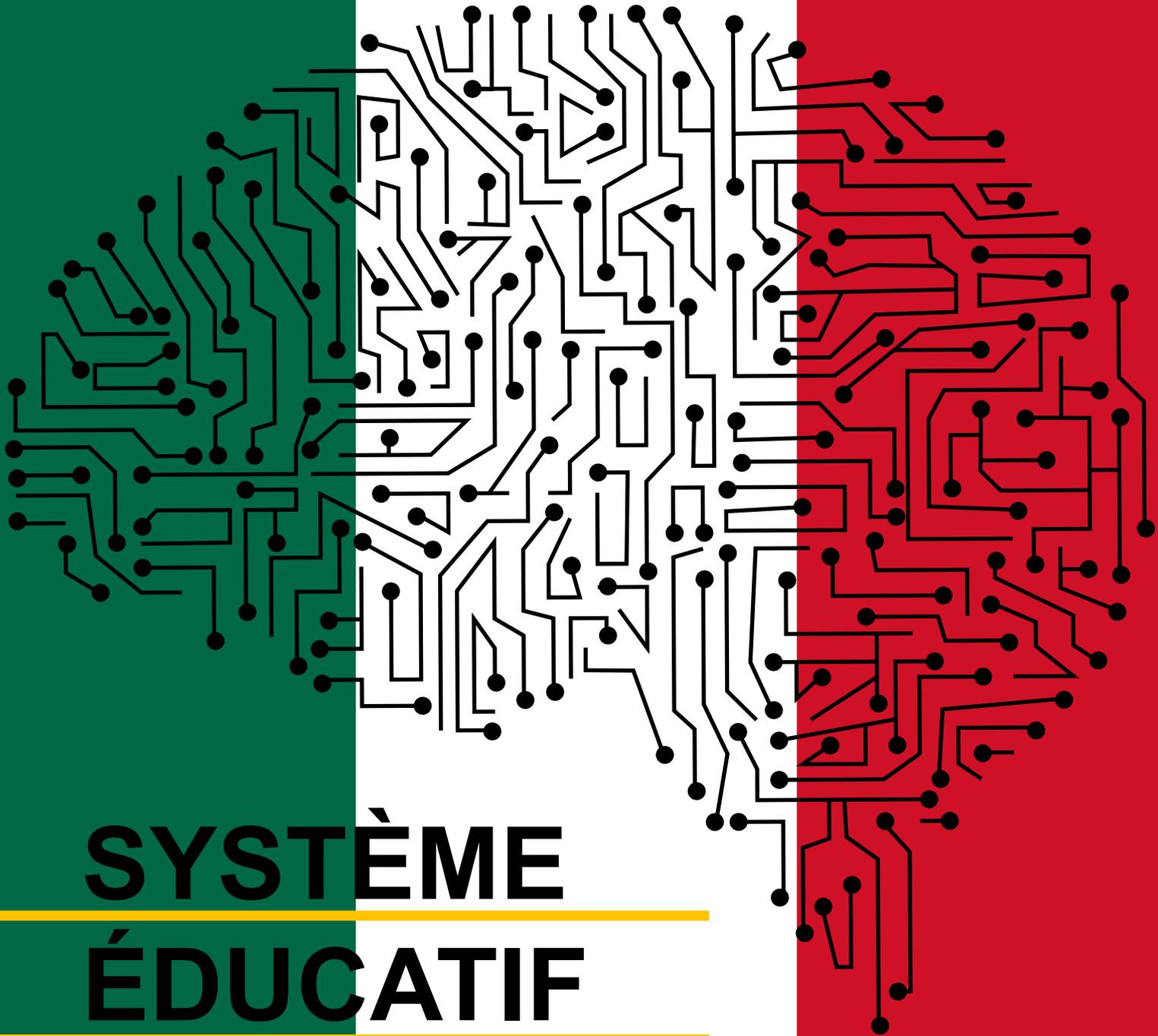


RIET

Réseau International de
l'Éducation pour le Travail



**SYSTÈME
ÉDUCATIF
MEXICAIN**

Système éducatif mexicain

La cadre où se trouve la structure du Système Educatif Mexicain comporte de différents corps légaux. D'abord, on peut citer les articles : 3ème. et 31ème. de la Constitution Politique des Etats-Unis Mexicains. Le premier, datant de l'année 1917 , remarque que "tout individu a le droit de recevoir de l'éducation" et, l'Etat, sous de différentes formes (Fédération, Etats, District Fédéral et Mairies) sera chargé de "offrir l'éducation Préscolaire, Primaire, Secondaire et Moyenne Supérieure" . C'est à dire, l'Etat est chargé de garantir l'éducation ; laquelle devra être laïque, gratuite, démocratique, de qualité et, contribuant au développement de l'individu, favorisant son développement et ses facultés et fortifiant la conscience sur la nationalité et la souveraineté.

D'ailleurs, l'article 31ème. ordonne et délègue aux parents l'obligation d'envoyer leurs enfants ou leurs pupilles à l'école afin de respecter le caractère obligatoire de l'Education de Base (Préscolaire, Primaire et Secondaire).

Cette réglementation mentionne la capacité et l'autonomie des universités et des institutions d'éducation supérieure pour se gouverner en rapport avec les affaires administratives et académiques suivant les directrices signalées par la loi.

Tous les deux articles, à caractère constitutionnel, sont réglementés dans la Loi Générale d'Education depuis 1993. Celle-ci complète certains aspects signalés, tels que l'égalité de conditions d'accès à l'éducation pour tous les habitants mexicains, le caractère obligatoire de l'Ecole Primaire et Secondaire, la validité officielle des titres et certifications, les organismes décentralisés, les différents niveaux éducatifs, le financement de l'éducation, parmi d'autres.

Le Secrétariat d'Education Publique (SEP) est chargé de l'applicabilité de la Loi Générale d'Education, il se détache du pouvoir exécutif fédéral et, il est responsable de la planification et de l'évaluation du Système Educatif Mexicain. Parmi leurs fonctions, on peut mentionner : l'organisation des contenus, des programmes d'études et des calendriers de différents niveaux académiques, le contrôle dans chaque cas de l'accomplissement des dispositions émises par les articles constitutionnels en vigueur, ainsi que la conservation et administration du patrimoine culturel de la nation, l'expédition des certifications des titres, parmi d'autres.

Compétences éducatives

L'Accord National pour la Modernisation de l'Education de Base , signé en 1992, a réorganisé, parmi d'autres affaires, le fédéralisme éducatif. C'est ainsi qu'il y a eu lieu le transfert de services éducatifs ; lesquels préalablement étaient à la charge de la Fédération, de chacun des Etats, lesquelles deviendraient responsables des écoles placées dans leur juridiction.

De cette manière, il y a eu un processus de décentralisation sur certains services éducatifs vers chacun des Etats . En ce moment-là, la Fédération a commencé un processus de délégation d'attributs éducatifs et un transfert de ressources techniques, administratifs et financiers. C'est ainsi qu'on a créé les instituts et les secrétariats publiques qui on commencer à prendre a leur charge la direction des établissements éducatifs responsables de l'Education de Base : Préscolaire ; Primaire ; Secondaire ; formation et ajournement des enseignants.

En plus de l'éducation de base, on a transféré aux autorités locales d'autres responsabilités éducatives telles que les services du Professionnel Technique Bachelier, du Collège National d'Education Professionnelle Technique (Conalep), ceux du Baccalauréat du système du Collège de Bacheliers et Télé bacheliers Communautaires, les services de Capacité pour le travail et ceux d'Education Supérieure. Conséquemment, on a créé ce qu'on appelle les Organismes Dé-

centralises des Gouvernements de l'Etat (ODES), qui donnent du financement fédéral et de l'état pour leur opérativité. A présent, les facultés de la Fédération sont : maintenir l'uniformité éducative nationale face à la décentralisation produite. Pour cela elle s'occupe de l'Education de Base concernant la définition de linéaments, plans et programmes coordonnés avec chacune des autorités locales ; ainsi que celle d'établir un calendrier scolaire unifiant pour tout le pays et évaluer l'éducation de tout le territoire national.

Plusieurs actions appartenant à la Fédération sont à la charge de la SEP , elle les accomplies en pos de l'intégration éducative national. Sous cette prémisses, elle fait des réunions périodiques avec de différentes autorités nationales et locales afin d'unifier des critères concernant les programmes et les contenus éducatifs selon la normative fédérale établie, réalisant une évaluation permanente des processus et de la qualité de l'éducation offerte par chaque juridiction.

En conclusion, les services éducatifs sont menés par la fédération (la SEP et d'autres Secrétariats de l'Exécutif), par les gouvernements de l'Etat et municipaux, par des institutions autonomes et par des particuliers. Les différentes tâches seront effectuées dans un cadre de coordination entre les respectives autorités et en coordination avec la normative éducative actuelle, respectant la diversité des réalités sociales, culturelles, économiques et éducatives de chaque Etat fédéral.

La structure académique

L'Education de Base

L'Education de Base est composée de l'Education Préscolaire, Primaire et l'Education Secondaire.

L'Education Préscolaire

A ce niveau éducatif l'élève entre avec 3 années et il est composé de trois degrés. Au premier vont des garçons et des filles de 3 années, au deuxième de 4 années et finalement au troisième vont des garçons et des filles de 5 années.

Ce niveau est régi par le Programme d'Etude Education Préscolaire (PEP), lequel comprend le territoire national dans sa totalité incluant les différentes modalités et centres d'éducation, soient d'ordre public soient particulier.

Ce programme, commencé en 2011, est à caractère ouvert parce qu'il n'établit pas des patrons structurés ni une séquence d'activités fixes pour le niveau, car il est conscient de la diversité existant à l'intérieur d'une institution et/ou salle de classe ainsi qu'aux contextes où ils se trouvent.

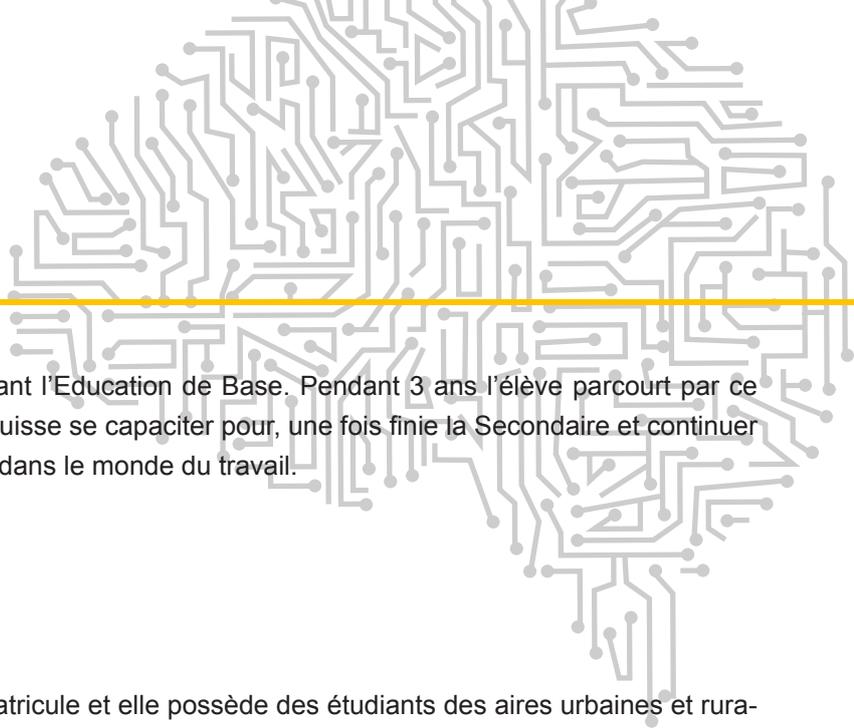
Il propose six domaines formatifs de travail, le primordial à développer est celui du langage ; le reste sont : pensée mathématique, exploration et connaissance du monde ; expression et appréciation artistique ; développement physique et santé ; et développement personnel et social.

L'Education Préscolaire se donne de forme publique et privée, elle s'offre dans les Jardins d'enfants, dans les Centres d' Attention Psychopédagogique d'Education Préscolaire (CAPEP) et dans les Centres de Développement Infantile (CENEDI) .

L'Education Primaire

Le délai que le garçon/file parcourt pendant la Primaire s'écoule depuis 6 ans jusqu'aux 11, car ce niveau éducatif est composé par six degrés. Pendant les mêmes, on cherche qu'ils acquièrent les connaissances de base de l'espagnol, mathématiques ainsi que les technologies et l'anglais ; faisant possible le développement dans les capacités motrices individuelles d'équilibre personnes et leur liaison avec les instruments de bases culturels.

Concernant le contenu, c'est le Secrétariat d'Education Publique responsable d'établir les paramètres des contenus offerts a ce niveau aussi par les entités publiques que privées. A la fin de ce niveau on donne une certification officielle nécessaire pour continuer les études dans le Niveau Secondaire.



Education Secondaire

La Secondaire est le dernier niveau éducatif complétant l'Éducation de Base. Pendant 3 ans l'élève parcourt par ce niveau jusqu'à leurs 14 ou 15 ans. On cherche qu'il puisse se capaciter pour, une fois finie la Secondaire et continuer ses études dans un Niveau Supérieur ou bien s'insérer dans le monde du travail.

On peut trouver de divers modalités, telles que :

- **Secondaire générale.**

C'est le type de modalité comptant avec la majeure matricule et elle possède des étudiants des aires urbaines et rurales. Elle se reconnaît par la présence de classes en modalité d'ateliers et par compter avec des espaces de laboratoire, accompagnés par un enseignant spécialiste pour chaque matière.

- **Télé secondaire.**

Ce système, crée en 1968, différemment de la Secondaire Générale compte avec un seul professeur conseiller pour toutes les matières, et les classes se donnent de manière télévisé ayant un appui bibliographique imprimé, offerte gratuitement aux élèves.

Grâce à l'utilisation des TICs ce modèle reste en vigueur réunissant chaque fois plus d'adeptes, réunissant des jeunes que, par des questions de mobilité ou économiques sont empêchés d'aller à l'école secondaire générale ou technique. Pour cela, on peut trouver des télé secondaires dans les zones urbaines, suburbaines et rurales du pays.

- **Secondaire Technique industrielle.**

Celle-ci est similaire à la général, elle met l'accent sur la formation technologique en fonction de l'activité économique de chaque région, (agropastorale, de pêche, forestière, de service, parmi d'autres) et, elle va structurer leurs contenus avec l'objectif de l'incorporation de l'élève à l'activité productive.

On peut trouver aussi, en moindre mesure, d'autres types d'écoles secondaires comme les communautaires ou celles destinées aux travailleurs. A la fois, on perçoit une offre privée qui se finance à elle-même mais régulée par les paramètres de la SEP.

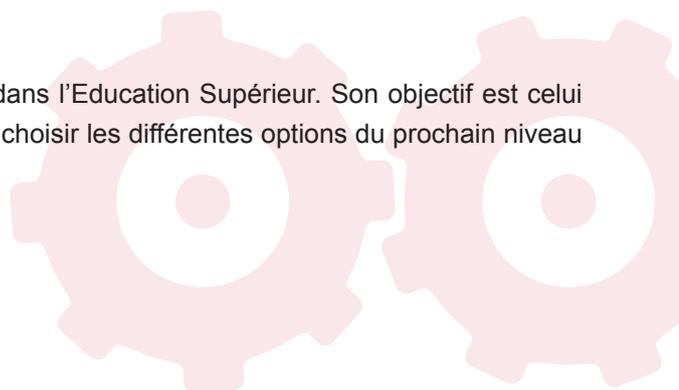
Education moyenne supérieure

Pour atteindre ce niveau, il faut la certification officielle reçue une fois finie l'Éducation de Base. L'éducation moyenne supérieure comprend :

- **Baccalauréat Général.**

Il s'étend entre deux ou trois ans et, il est nécessaire pour l'entrée dans l'Éducation Supérieure. Son objectif est celui de former et de donner aux élèves les outils afin de pouvoir entrer et choisir les différentes options du prochain niveau éducatif ou de s'incorporer dans le monde du travail.

- **Baccalauréat Technologique.**



Cette modalité a, non seulement comme la précédente, le but de former les étudiants pour le Niveau Supérieur mais aussi dans les activités spécifiques comme par exemple, des activités agropastorales, de pêche, forestières, industrielles, de services et de la mer, en fonction des nécessités du marché du travail.

- **Professionnel Technicien Bachelier.**

Son but est celui de former des techniciens dans les activités industrielles et/ou de services, leur offrant les compétences et les contenus éducatifs nécessaires pour s'insérer dans l'activité ou continuer leurs études au Niveau Supérieur

- **Education Professionnelle Technique**

L'Education Professionnelle Technique se distribue en trois degrés, ayant pour mission l'instruction dans le travail technique. Dans ce sens, les programmes sont à caractère terminal, c'est à dire, qu'ils offrent une certification dans la spécialité technique mais non le diplôme de bachelier, même s'il existe la possibilité de le faire.

Education Supérieure

Ce niveau éducatif comporte trois niveaux : Technicien Supérieur Universitaire, Licence et Post degré. La première forme des professionnels dans les aires techniques spécifiques et sa durée est entre deux et trois ans. Il offre une certification officielle mais pas un rang de Licence.

De sa part, la Licence a le but de la formation de professionnels dans de différents domaines ayant une durée minimale de quatre ans. Elles se font dans les institutions universitaires, technologiques et de formation d'enseignants.

Pour la postulation d'un Post degré, il faut avoir un titre de degré. Comme ça, on pourra réaliser une Spécialité, jusqu'à une Maîtrise et/ou Doctorat.

En plus de différents niveaux éducatifs précités, le Système éducatif mexicain comprend aussi l'Education Spécial, l'Education des Adultes, l'Education Technique et la capacitation pour le travail.

Obligatoriete Scolaire

En Mexique l'Education de Base est tenue comme obligatoire. Elle comprend l'éducation Préscolaire, Primaire et Secondaire dont le cadre légal régulateur est la propre Constitution Politique des Etats Unis Mexicains dans ses articles 3ème et 31ème.° et, dans la Loi Générale d'Education.

Ceci est arrivé progressivement, de manière que le premier niveau éducatif à être obligatoire a été la primaire en 1917, puis la secondaire en 1993 et le préscolaire en 2002.

Vers l'année 2013 la SEP a officialisé un décret établissant l'obligatorieté de l'Education Secondaire Moyenne Supérieure. Cet événement a provoqué des modifications dans la propre Constitution Politique des Etats Unis Mexicains (dans les articles : troisième, quatrième, neuvième, 37, 65 et 66, ainsi que les additions du 12 et 13 à cette loi).

Financement

Le Système éducatif mexicain se soutient économiquement du secteur public, d'entités privés et d'organismes externes et/ou internationaux.

Le cadre normatif encadrant l'exécution du financement public se trouve à la Loi Générale d'Education, spécifiquement dans son article 25. Il établi que les responsables du financement de l'éducation publique et des services éducatifs seront l'Exécutif Fédéral et chacun des états fédéraux. A la fois le montant annuel destiné par l'Etat "ne pourra pas être inférieur à huit pour cent du produit brut interne"

Même si l'éducation trouve trois sources de financement public (fédéral, de l'état ou municipal), le majeur apport provient du gouvernement fédéral. En étant très au-dessous de l'offre de chacun des états et, marginalement, ce sont les mairies qui font le moindre apport ; étant très peu des préfectures ayant la capacité d'investir en éducation .

La Fédération fait ses apports à travers la SEP, qui les distribue par trois voies administratives :

- 1) Secteur 11. Correspondant au frais direct qui réalise la SEP destiné aux services de l'état en pos de générer l'égalité et l'équité entre les systèmes fédéraux.
- 2) Secteur 25. Cette voie correspond aux ressources appartenant au District Fédéral, responsabilité directe assumée par la SEP.
- 3) Secteur 33. Il comprend : FAEB (Fonds d'Apports pour l'Education de Base et Normale), le FAM (Fond d'Apports Multiples) et le FAETA (Fonds d'Apports pour l'Education Technologique et d'Adultes). Les mêmes sont destinés directement à chacun des états fédéraux.

En plus des Secteurs précités préalablement, il y a d'autres Fonds et des secteurs fédéraux distribuant des ressources dans le système éducatif.

Education Technique et Formation Professionnelle

L'Education Technique s'est transformée, tout au long de l'histoire éducative mexicaine. Récemment, vers la décennie des années 70 a été armé le Système National d'Education Technologique (SNET). Il est composé de plusieurs dépendances, toutes coordonnées par le Sous-secrétariat d'Education et de Recherches Technologiques (SEIT), créé en 1976, faisant partir du SEP.

L'Education Technique reçoit du financement par le budget du gouvernement. Elle ne reçoit pas de ressources de manière directe du secteur privé ni des relances fiscales pour sa formation. Avec le processus de décentralisation des services éducatifs et l'administration des respectives entités fédératives, on remarqué une amélioration dans le financement de l'Education Technique, à cause du haut degré de compromis de différents acteurs sociaux dans les processus de formation à chacune de différentes juridictions.

A présent, le SNET est présente dans les différents secteurs (industriel, agropastoral, économie, administration, sciences biologiques, parmi d'autres), dans cinq niveaux éducatifs :

Capacitation

Ce niveau fait référence à l'éventail des cours qu'une personne peut suivre avec l'objectif de s'incorporer à l'activité productive. Les mêmes se développent, dans la plupart, dans ce qu'on appelle les Centres de Capacitation pour le Travail Industriel (CECATI) ayant une durée variable entre trois et cinq mois, formant l'étudiant pour les travaux ou métiers requis par le marché du travail en diverses spécialités (techniques, industrielles, agropastorales, commerciales et de services).

Cette offre est dirigée à la population n'ayant pas fini ses études formelles ("exclus" du système éducatif formel), pour ça, l'inscription dans les cours, généralement , n'exigent pas d'antécédents académiques mais des connaissances sur lecto-écriture et mathématiques.

A la fois, l'aire de Capacitation pour le travail compte avec des services éducatifs en vu d'offrir les outils pédagogiques et les techniques spécifiques afin d'insérer l'étudiant dans le marché du travail. Ainsi, on peut trouver l'espace de Reconnaissance Officiel de la Compétence Occupationnelle (ROCO). Celui-ci, sans prendre en compte l'acquisition des connaissances, certifie les habilités dans les secteurs occupationnels spécifiques. D'ailleurs, on trouve des Cours Réguliers et le Modèle d'Education Fondée sur les compétences (EBC) ; lequel certifie l'aptitude d'un élève pour accomplir une occupation et, finalement la Reconnaissance de Validité Officiel d'Etudes offerte par des groupes particuliers.

Tous sont faits par le SEP, gouvernements de l'état ou organismes officiels . De toutes formes, les services récemment cités ne certifient pas l'éducation secondaire et, pour cela, ils n'habilitent pas l'entrée au baccalauréat (bien qu'ils offrent la possibilité) mais oui dans le marché du travail.

Moyenne

Dans ce niveau se trouve l'option de suivre des cours de la Secondaire Technique Industrielle (expliqué au paragraphe de Structure Académique).

Moyenne Supérieure

D'après la description du document précédent, l'étudiant trouve plusieurs options dans ce niveau éducatif pour continuer ses études dans le domaine technique, tels que : le Bachelier Technologique, Professionnel Technicien Bachelier et Education Professionnelle Technique. La certification des deux premières offres permet l'entrée au Niveau Supérieur; au cas de choisir l'Education Professionnelle on devra effectuer, séparément, la certification pour passer au niveau suivant.

L'institution éducative représentative de la modalité Professionnel Technicien Bachelier, c'est le Collège National d'Education Professionnelle Technique (CONALEP). Cet organisme public décentralisé du Gouvernement Fédéral, personne morale, a des ressources propres dont le but est celui de former des professionnels destinés à s'incorporer à l'industrie et aux services des entreprises.

Actuellement le CONALEP est présent dans 30 collèges de différents Etats mexicains, en plus du District Fédéral et l'Etat d'Oaxaca, ayant une large offre de cours et des carrières techniques, ainsi que la capacité de certifier les habilités et les compétences des citoyens du Mexique.

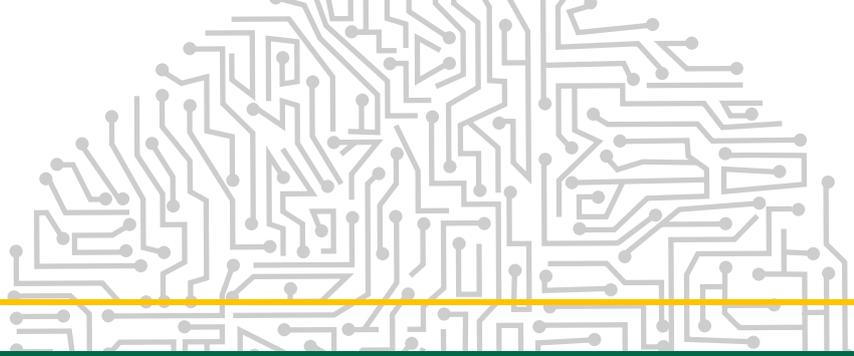
Supérieure

Une fois que les étudiants se trouvent dans le Niveau Supérieur, ils peuvent jouir de différentes options de l'Education Technique. Une option est celle de commencer leur formation comme Technicien Supérieur Universitaire (TSU) ; durant entre deux et trois ans . Cette carrière s'offre dans les Universités Technologiques stimulées depuis 1991 par la Fédération, retenant plus de 90% des étudiants de la Technique Supérieur.

D'autre possibilité c'est la Licence Universitaire et Technologique offrant quatre ou cinq ans de formation avec la possibilité d'obtenir une certification inter-média. Après la terminaison de la Licence, les élèves peuvent continuer leurs études au moyen d'un Post-degré (Spécialité, Maîtrise et/ou Doctorat).

Offre du secteur privé

Même si l'offre éducative privée n'est pas contemplée par le SNET, le SEP reconnaît et rend valable toute offre pouvant accomplir avec les paramètres stipulés par la législation en question. En général, la capacitation est destinée pour les secteurs de services, bureaux/secrétariats, langues et computation ; en contrepartie de l'offre publique centrée sur la capacitation industrielle et manufacturière.



Bibliographie

Page web du Secrétariat d'Éducation Publique du Mexique:

- <http://www.gob.mx/sep>

Page web de l'Organisation des États Ibéro-américains:

- <http://www.oei.es/>

Page web du Bureau International d'Éducation de l'UNESCO:

- http://www.ibe.unesco.org/fileadmin/user_upload/Publications/WDE/2010/pdf-versions/Mexico.pdf

Page web du Réseau de Revues Scientifiques d'Amérique Latine et du Caraïbe, Espagne et Portugal:

- <http://www.redalyc.org/home.oa>

Page web du Journal Officiel de la Fédération – Secrétariat du Gouvernement du Mexique:

- <http://www.dof.gob.mx/>

Page web du Mexique Evalue - Centre des Analyses de Politiques Publiques:

<http://mexicoevalua.org/>

Page web du Collège National d'Éducation Professionnelle Technique:

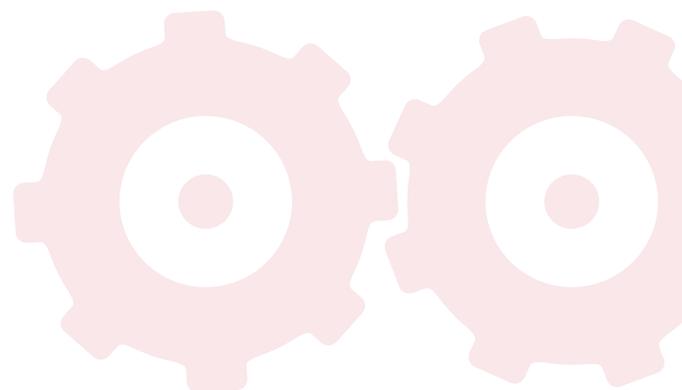
- <http://www.conalep.edu.mx/>

Page web de l'Université Nationale Autonome du Mexique:

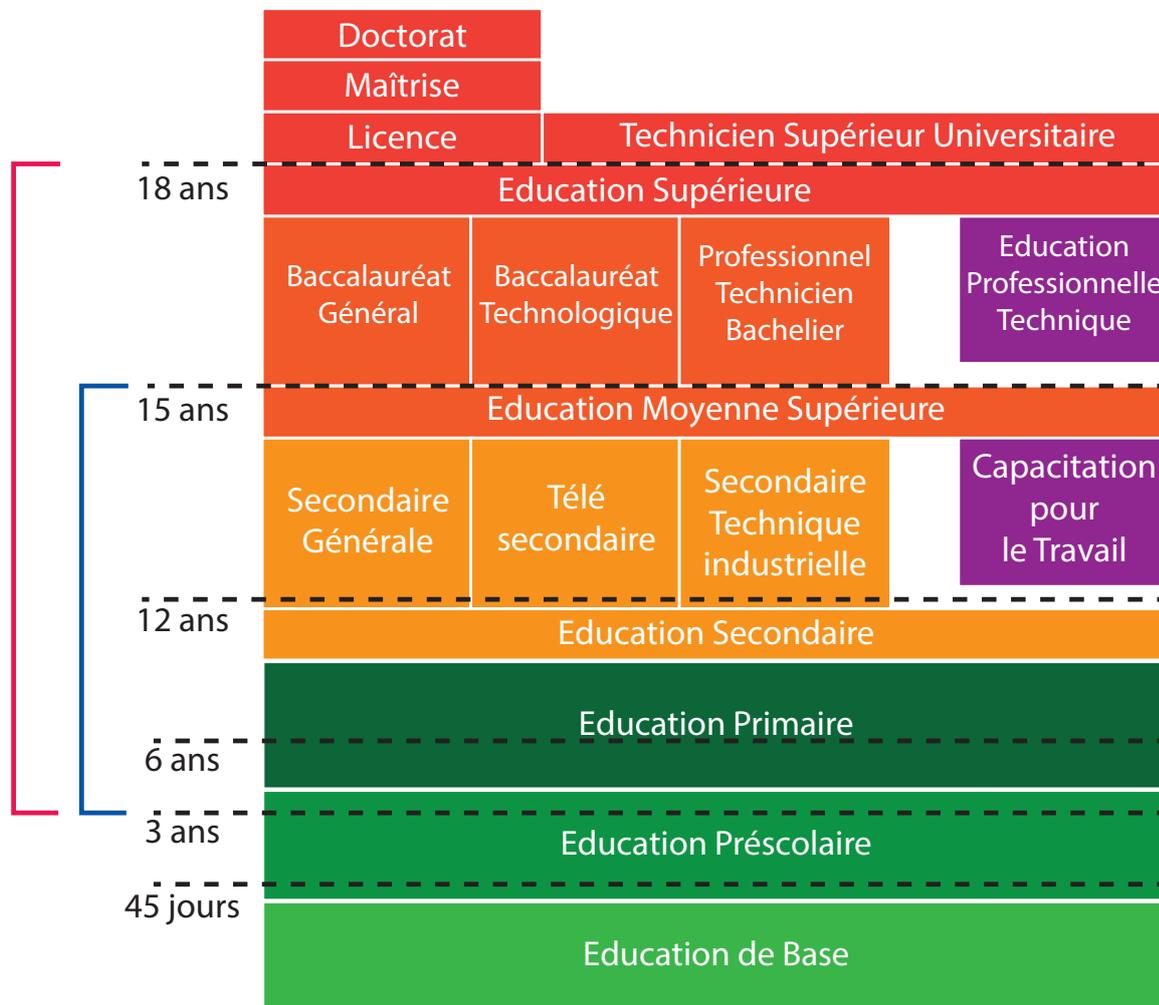
- <https://www.unam.mx/>

Normative en matière éducative:

- Constitution Politique des États Unis Mexicains (1917). Article 3.
- Constitution Politique des États Unis Mexicains (1917). Article 31.
- Mexique. Congrès des États Unis Mexicains. (le 13 juillet 1993) Loi Générale d'Éducation. DOF: 17-12-2015.
- Mexique. Assemblée Législative du District Fédéral. (le 8 juin 2000) Loi d'Éducation du District Fédéral. Gazette Officielle District Fédéral.

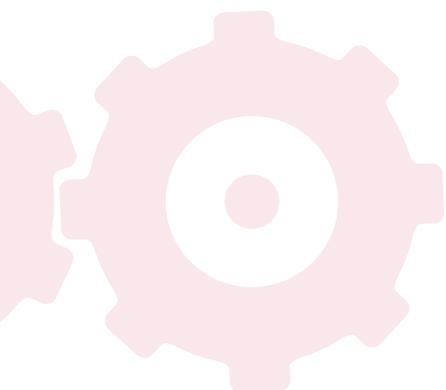


Structure Académique Du Système Éducatif Mexicain



Education de Base —

Education Obligatoire —





Systeme National D'éducation Technologique

